

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date de publication	Nombre de conseillers	
07/03/2025	07/03/2025	En exercice	9
		Présents	7
		Votants	7

L'an deux mille vingt-cinq et le 11 mars à 18h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame le Maire, Martine CESARI.

Étaient présents : Madame le Maire, Martine CESARI, et Mesdames et Messieurs Sandrine DURAN, Jean-Claude FARADIAN, Sophie JARDINOT, Jean-Marc LEGROS, Olivier LEMOINE, Xavier LUCIANI.

Étaient excusés : Véronique LE GUILLOUX et Fabienne QUIÉVREUX .

Avait donné pouvoir : Véronique LE GUILLOUX à Olivier LEMOINE et Fabienne QUIÉVREUX à Jean-Claude FARADIAN.

Étaient absents non-excusés : -

Parmi les membres présents, Sophie JARDINOT est désignée secrétaire de séance.

03-2025-07 Ouverture/Fermeture de poste

Un agent des services techniques de la commune ayant été inscrit sur liste d'aptitude des Techniciens Territoriaux au titre de la promotion interne 2025, il convient d'ouvrir le poste correspondant à son nouveau grade.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'ouvrir le poste de Technicien Territorial**
- **De fermer le poste d'Agent de Maîtrise Principal à compter du 1er mai 2025.**
- **D'acter le nouveau tableau des effectifs ci-dessous :**

Postes	Pourvus	Equivalents temps plein	Budgétaire
Titulaires et Stagiaires	7	6.8	7
ADMINISTRATIVE	2	2	2
Rédacteur	1	1	1
Adjoint Administratif Pal 2° cl	1	1	1
ANIMATION	1	1	1
Adjoint d'Animation Pal 2° cl	1	1	1
CULTURELLE	1	0.8	1
Assistant de Conservation	1	0.8	1
TECHNIQUE	3	3	3
Technicien Territorial	1	1	1
Agent de Maîtrise Principal	0	0	0
Adjoint Technique Pal 1° cl	1	1	1
Adjoint Technique	1	1	1
Contractuels sur emplois permanents	1	1	1
ADMINISTRATIVE	1	1	1
Adjoint Administratif	1	1	1
Total général	8	7.8	8



Madame le Maire,

Martine CESARI.

Le Secrétaire de séance,

Sophie JARDINOT.

Madame le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu :

- de sa transmission en Sous-Préfecture le 18/03/2025
- et de sa publication le 20/03/2025

Madame le Maire,

Martine CESARI.

